

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aiacciu, le 28 juillet 2020

Les travaux de déploiement de la fibre optique s'accroissent sur le réseau Corsica Fibra

Depuis la signature fin 2018 de la Délégation de Service Public en faveur du déploiement du Très Haut Débit entre la Collectivité de Corse et SFR FTTH, et ce malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, les travaux avancent. D'ici 2023, ce sont 170 000 prises optiques dites FTTH qui seront déployées et un réseau entièrement en fibre optique viendra remplacer le réseau cuivre existant. Ce Réseau d'Initiative Publique (RIP) s'établit autour de 74 nœuds de raccordement optique (nommés NRO) et desservira en fibre tous les logements des 344 communes hors des deux zones AMII de Corse.

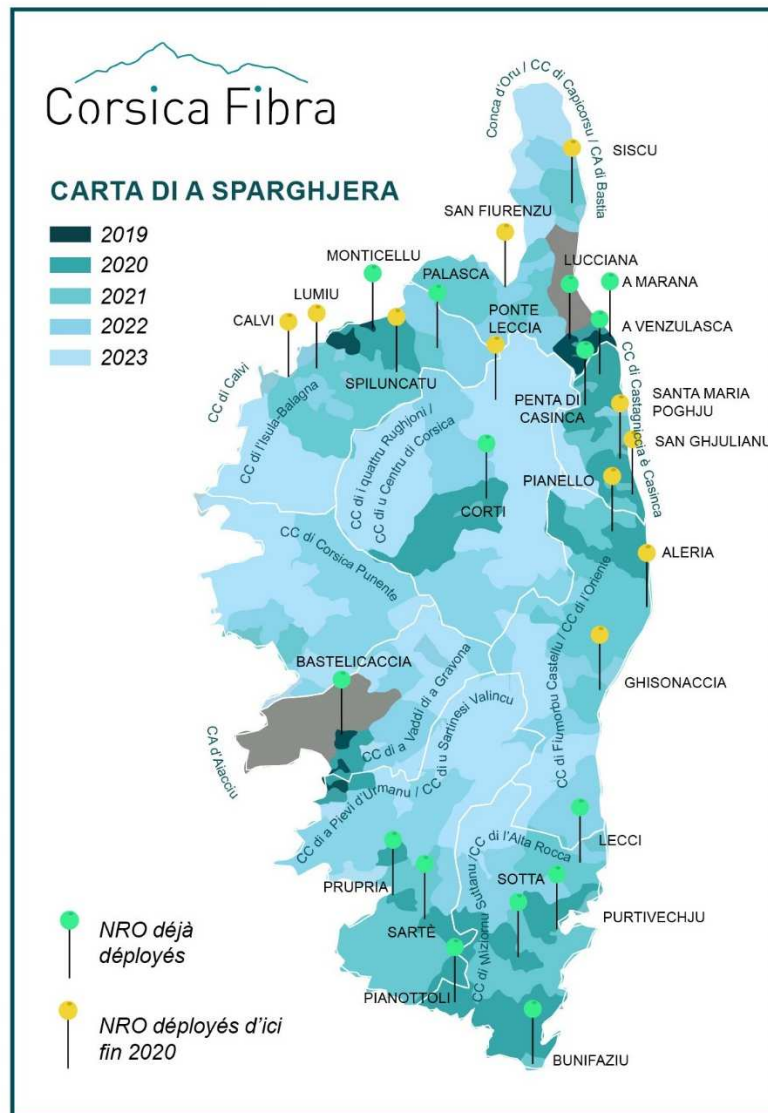
A ce jour, **15 NRO sont déployés et près de 13 000 logements répartis sur 13 communes** (Albitreccia, A Bastilicaccia, U Borgu, Cavru, A Curbaghja, Grussettu è Prugna, L'Isula, Lucciana, Munticellu, Ochjatana, Pitrusedda, Santa Riparata di Balagna et U Viscuvatu) **sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique**. Ainsi, les habitants et les entreprises peuvent dès à présent souscrire à une offre fibre auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Les travaux de déploiement ont immédiatement repris après la phase de confinement. D'ici la fin 2020, 20 000 prises nouvelles fibre seront livrées et 11 NRO installés pour couvrir 15 nouvelles communes : Belgudè, Bunifaziu, Corti, Figari, Foci è Bilzesi, Lecci, Nuvella, A Penta di Casinca, Poghju è Mezana, Prupia, Sartè, Sotta, Tagliu è Isulacciu, Talasani, E Ville di Parasu.

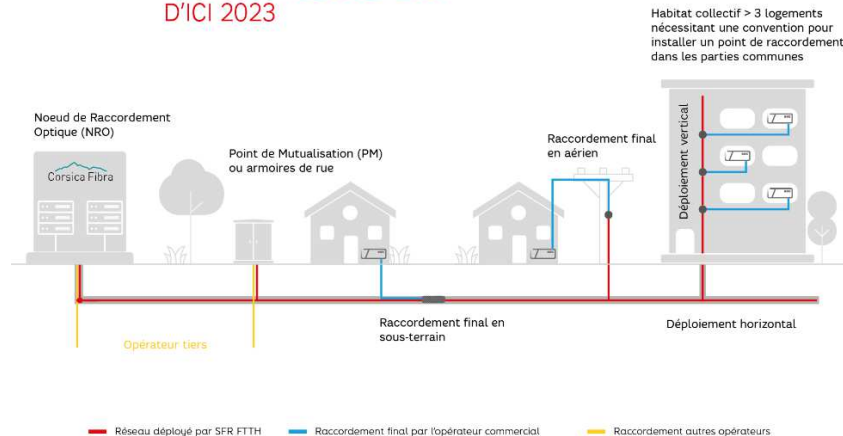


Ce chantier exemplaire traduit la volonté commune de la Collectivité de Corse et de SFR FTTH d'offrir à la Corse un réseau Très Haut Débit à la hauteur de ses ambitions. Le déploiement s'est adapté pour surmonter la crise sanitaire ; il a retrouvé un rythme de construction de 500 prises FTTH par semaine pour atteindre 800 à 1000 prises hebdomadaires d'ici la fin 2020.

Planning de déploiement prévisionnel de la fibre en Corse



LA FIBRE SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE POUR 100% DES CORSES D'ICI 2023



Pour plus d'informations : rendez-vous sur corsicafibra.corsica ou sur numerique.corsica

A propos de la Collectivité de Corse – [isula.corsica](https://www.isula.corsica)

Dès le début 2016, le chantier du Haut Débit et du Très Haut Débit a été érigé comme une priorité stratégique du Conseil exécutif de Corse autour de 4 ambitions :

1. répondre aux besoins des territoires insulaires en situation de fracture numérique avérée,
2. éviter de construire une Corse à deux vitesses, avec le Très Haut Débit sur les agglomérations de Bastia et d'Ajaccio et le Haut Débit ailleurs,
3. combler au plus vite la fracture territoriale de plus en plus douloureuse pour les territoires situés en zones rurales,
4. remplacer définitivement le réseau cuivre existant et vétuste par de la fibre optique d'ici 2025.

Près de 90 millions d'euros ont été alloués sur le budget de la Collectivité pour réaliser, en cinq ans, deux grands chantiers : celui de l'amélioration du Haut Débit dans les territoires ruraux isolés et enclavés souffrant d'une situation de fracture numérique, celui du déploiement du Très Haut Débit autour de la fibre optique à l'abonné (FTTH) pour l'ensemble des territoires non couverts par l'initiative des opérateurs privés (en dehors de la CAB, la commune de Biguglia, et la CAPA).

Ainsi, fin 2018 la Collectivité de Corse attribuait le marché de travaux pour l'amélioration du Haut Débit et la montée en débit dans les zones rurales de la Corse. Les premiers travaux sont en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire insulaire.

Signée en novembre 2018, la Délégation de Service Public relative à l'établissement et l'exploitation du réseau à Très Haut Débit FTTH est aujourd'hui incarnée par la société Corsica Fibra.

Par ailleurs, la Collectivité de Corse poursuit sa politique d'aménagement et de transformation numérique de la Corse dans le domaine des usages et des services numériques. Elle mène actuellement une démarche de réflexion collective intitulée « Ambizione Digitale » afin de définir un nouveau cap stratégique du numérique en Corse.

Pour cela elle souhaite notamment : questionner les acteurs de terrain sur les voies et moyens permettant de positionner la Corse en un territoire modèle en matière d'inclusion numérique, positionner le numérique comme un facteur d'équité et de développement territorial, interroger la souveraineté numérique et l'émancipation de la société insulaire par le numérique.

Pour suivre l'actualité de la Collectivité de Corse sur Twitter : @IsulaCorsica

Contact presse : presse@isula.corsica

A propos de Altice France – [alticefrance.com](https://www.alticefrance.com)

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 23 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 16,5 millions de prises éligibles, SFR couvre également 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contact presse : presse@alticefrance.com

ANNEXE - Guide pratique

Que signifie FTTH ?

FTTH (Fiber to the home) est l'acronyme anglais qui signifie « fibre jusqu'au domicile ». Avec le FTTH, le foyer, l'entreprise est directement raccordée par une fibre optique à internet. Une fibre est tirée entre le nœud de raccordement optique (NRO) et l'intérieur du logement pour être raccordée par un équipement de type « Box ». Le projet Corsica Fibra prévoit d'ici 2023 que tous les corses soient raccordés directement au réseau de fibre optique.

Qu'est qui caractérise le Très haut débit (THD) ?

L'accès à Internet est considéré à « Très Haut Débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde (définition de l'autorité de régulation des télécommunications, l'ARCEP).

Qu'est-ce qu'un RIP ?

Un RIP désigne un Réseau de télécommunication d'Initiative Publique. La Collectivité de Corse porte aujourd'hui deux Réseaux de télécommunication d'Initiative Publique. En 2015, elle confie son RIP de première génération pour le haut débit à ORANGE et à la société CORSICA HAUT DEBIT. En 2018 elle confie son RIP de deuxième génération pour le très haut débit à SFR FTTH et à la société CORSICA FIBRA.

Qu'est-ce qu'un NRO ?

Le nœud de raccordement optique est, dans un réseau de fibre optique, le point où convergent les liaisons optiques d'un même quartier ou d'une même ville. Il est également le point depuis lequel partent les réseaux FTTH en direction des logements ou entreprises raccordées. 74 NRO seront déployés dans le cadre du réseau CORSICA FIBRA.

Qu'est-ce qu'une Zone AMII (Appel à manifestation d'Intérêt d'investissement) ?

Il s'agit de territoires dans lesquelles les opérateurs de télécommunications privés se sont engagés à réaliser à leur frais un réseau FTTH. En Corse, deux zones AMII opérées par l'opérateur Orange sont déclarées, la première concerne la Communauté d'agglomération du Pays Ajacciens, la deuxième la Communauté d'agglomération de Bastia et la commune de Biguglia.

Qu'est-ce que la Fibre Optique ?

Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. La fibre optique est utilisée depuis plus de vingt ans notamment pour le transport de données entre les grandes agglomérations. Son extension jusqu'aux logements via le FTTH va permettre de répondre aux besoins croissants en débits et en services des particuliers et des entreprises.

Quels sont les usages permis par la fibre optique ?

- Un accès ultra-rapide à Internet

La fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables. Par exemple, le téléchargement d'un film via une offre légale de vidéo à la demande ne nécessite que quelques secondes avec la fibre optique contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL. De même, le temps nécessaire pour déposer des photos sur un site peut être divisé par plus de 100.

- La télévision haute définition et en 3D

La fibre optique permet d'apporter chez l'abonné des flux audiovisuels en haute définition (HD) ou en 3 dimensions (3D).

- De nouveaux usages

Les débits symétriques importants offerts par la fibre vont permettre le développement d'applications nouvelles (Travail à domicile ou à distance, sécurité et protection, école numérique, développement économique et auto-entrepreneuriat...)

- Des usages simultanés

La capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits. Dans un même logement, il sera donc possible de télécharger un film à partir d'une offre légale, tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans.

Comment seront raccordés les logements ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec CORSICA FIBRA pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Si des travaux particuliers d'aménagement s'avèrent nécessaires sur la partie privative de l'habitation (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont alors à la charge du propriétaire des lieux.